Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 039-213902000-20261013-26055-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA

26-055

COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 octobre 2026

Date de Convocation : 08.10.2026
Date d'Affichage : 08.10.2026

Nb de conseillers en exercice : 11
Présents : 08 Votants : 11
Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents : BAKKER Angélique, CHAUVIN Romain, COIFFIER Claude, GAILLARD Elodie, GAY Didier, GERVAIS Valérie, PIETRIGA Guy, PONCET Claude.

Excusés : JANOD Nelly (procuration donnée à Guy PIETRIGA)
ARIZMENDI Lucas (procuration donnée à Claude PONCET)
BERR Julia (procuration donnée à Valérie GERVAIS)

OBJET : Sécurisation aire de jeux

L'an deux mille vingt-six, le 13 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Guy PIETRIGA, Maire.

Parallèlement au city stade, il convient d'assurer la sécurité autour de l'aire de jeux car les barrières en rondins existantes sont en très mauvais états.

La société Verpillat sera consultée. Le périmètre protégé reste à définir.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette décision.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget au compte 2113 et 2158.

Secrétaire de séance :
Elodie GAILLARD

Le Maire

MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-MONT
39270

Guy PIETRIGA

Acte rendu exécutoire après le dépôt en préfecture de Lons-le-Saunier le 16/10/2026 et publication ou notification du 16/10/2026